

**Compte financier 2025 – Fondation
Catalyses.**

Conseil d'administration du 9 mars 2026

Délibération 2026/03/CA-080

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 712-1 et 712-3 ;

Vu les statuts de l'Université de Toulouse ;

Vu les articles R. 719-51 et suivants du code de l'éducation, notamment l'article R. 719-66,

Vu les articles 202, 210, 211, 212 et 214 du décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 modifié relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,

Vu l'article R.719-201 du code de l'éducation précisant que le budget et le compte financier de la fondation universitaire sont annexés à celui de l'établissement,

Vu l'arrêté du 7 août 2015 modifié relatif aux règles budgétaires des organismes,

Vu l'arrêté du 18 décembre 2015 relatif aux tableaux budgétaires applicables aux établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPSCP) et aux établissements publics à caractère scientifique et technologique (EPST) dans le cadre de l'élaboration, de la présentation et de l'exécution de leur budget,

Vu la note conjointe du Ministère de l'Economie, des Finances et de la Souveraineté Industrielle et Numérique et du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche du 19 janvier 2024 précisant la présentation du compte financier 2023 de la fondation universitaire,

Considérant le rapport de gestion de l'ordonnateur 2025 ;

Considérant les comptes annuels 2025 et la présentation des états financiers ;

Considérant le rapport du commissaire aux comptes ;

Considérant qu'au moins la moitié des membres en exercice est présente ;

APRES EN AVOIR DELIBERE,

Article 1 :

- **ARRETE les éléments d'exécution budgétaire suivants :**
- 64 697,57 € d'autorisations d'engagement dont :
 - 22 172,10 € personnel
 - 42 525,47 € fonctionnement
- 32 318,84 € de crédits de paiement dont :
 - 22 172,10 € personnel
 - 43 336,29 € fonctionnement
- 98 704,35 € de recettes
- 33 195,96 € de solde budgétaire

Article 2 :

- **ARRETE** les éléments d'exécution comptable suivants :
 - 57 843,59 € de variation de trésorerie
 - 21 888,61 € de résultat patrimonial
 - 22 225,34 € de capacité d'autofinancement
 - 83 878,98 € de variation de fonds de roulement

Les tableaux des autorisations budgétaires, de l'équilibre financier, de la situation patrimoniale, le compte de résultat et le bilan sont joints à la présente délibération.

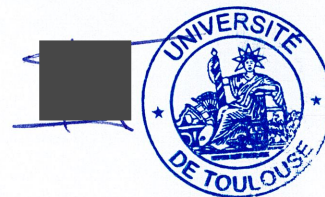
Toulouse le 9 mars 2026,

La Présidente de l'Université de Toulouse,

Date de transmission à la Rectrice de Région
académique et publication :

13 mars 2026

Odile RAUZY



Délibération adoptée à l'unanimité des membres en exercice

Nombre de membres en exercice : 40
Nombre de membres présents : 21
Nombre de membres représentés : 10

Nombre de voix favorables : 31
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstentions : 0

Université de Toulouse
COMPTE FINANCIER 2025
BUDGET ANNEXÉ FONDATION CATALYSES
TABLEAU 2 - Autorisations budgétaires - FONDATION

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Dépenses						
	Réalisé N-1		Montants dernier budget rectificatif n°1 voté le 02/06/2025		Montants exécutés	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Personnel	14 158	14 158	23 000	23 000	22 172	22 172
dont contributions employeur au CAS Pension					0	0
Fonctionnement et intervention	18 061	18 061	65 000	65 000	42 525	43 336
Investissement			0	0	0	0
TOTAL DES DÉPENSES	32 219	32 219	88 000	88 000	64 698	65 508
Solde budgétaire (excédent)		10 781		0		33 196

Recettes			
Réalisé N-1	Montants dernier budget rectificatif n°1 voté le 02/06/2025	Montants exécutés	
RE	RE	RE	
43 000	88 000	98 704	Recettes globalisées
0	0	0	Subvention pour charges de service public
0	0	0	Autres financements de l'Etat
0	0	0	Fiscalité affectée
0	0	0	Autres financements publics
43 000	88 000	98 704	Recettes propres
0	0	0	Recettes fléchées **
0	0	0	Financements de l'Etat fléchés
0	0	0	Autres financements publics fléchés
0	0	0	Recettes propres fléchées
43 000	88 000	98 704	TOTAL DES RECETTES
	0		Solde budgétaire (déficit)

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

2

Université de Toulouse
COMPTÉ FINANCIER 2025
BUDGET ANNEXÉ FONDATION CATALYSES
TABLEAU 6 - Situation Patrimoniale

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Compte de résultat

CHARGES	Réalisé N-1	Montants dernier budget rectificatif n°1 voté le 02/06/2025	Compte financier 2025	PRODUITS	Réalisé N-1	Montants dernier budget rectificatif n°1 voté le 02/06/2025	Compte financier 2025
Personnel	14 149	23 000	22 271	Subventions de l'Etat	-	-	-
<i>dont charges de pensions civiles*</i>	-	-	-	Fiscalité affectée	-	-	-
Fonctionnement (autre que les charges de personnel) et	7 798	65 337	12 195	Autres subventions	2 100	-	3 000
				Autres produits	81 501	88 000	53 354
TOTAL DES CHARGES (1)	21 948	88 337	34 466	TOTAL DES PRODUITS (2)	83 601	88 000	56 354
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)	61 654	-	21 889	Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)	-	337	-
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	83 601	88 337	56 354	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	83 601	88 337	56 354

* Il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions.

Calcul de la capacité d'autofinancement (CAF)

	Réalisé N-1	Montants dernier budget rectificatif n°1 voté le 02/06/2025	Compte financier 2025
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	61 654	- 337	21 889
+ (C 68) dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	337	337	337
- (C78) reprise sur amortissements, dépréciations et provisions		-	-
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés			
- produits de cession d'éléments d'actifs			
= CAF ou IAF*	61 991	-	22 225

* capacité d'autofinancement ou insuffisance d'autofinancement

État de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	Réalisé N-1	Montants dernier budget rectificatif n°1 voté le 02/06/2025	Compte financier 2025	RESSOURCES	Réalisé N-1	Montants dernier budget rectificatif n°1 voté le 02/06/2025	Compte financier 2025
Insuffisance d'autofinancement*		-	-	Capacité d'autofinancement*	61 991	-	22 225
Investissements		-	-	Financement de l'actif par l'État		-	-
				Financement de l'actif par des tiers autres que l'Etat		-	-
				Autres ressources		-	61 654
Remboursement des dettes financières		-	-	Augmentation des dettes financières		-	
TOTAL DES EMPLOIS (5)	-	-	-	TOTAL DES RESSOURCES (6)	61 991	-	83 879
APPORT au FONDS DE ROULEMENT (7) = (6)-(5)		-	83 879	PRELEVEMENT sur FONDS DE ROULEMENT (8) = (5)-(6)		-	-

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

	Réalisé N-1	Montants dernier budget rectificatif n°1 voté le 02/06/2025	Compte financier 2025
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT : APPORT (7) ou PRELEVEMENT (8)	61 990	-	83 879
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT	38 636	-	26 035
Variation de la TRESORERIE : ABONDEMENT (I) ou PRELEVEMENT (II) *	23 355	-	57 844
Niveau du FONDS DE ROULEMENT	728 386	728 386	812 265
Niveau du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	32 303	32 303	58 339
Niveau de la TRESORERIE	696 083	696 083	753 926